



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 13 novembre 2002**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 18 octobre 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 15 novembre 2002

**Marché de Noël 2002 - conventions de partenariat avec Le Chaleuil  
dau Pays Niortais et le Pôle Régional des Métiers d'Art**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise  
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.  
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS,  
Mlle Karen NALEM, M. Robert PLANTECOTE

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, Mme Danièle GANDILLON, M.  
Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme  
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Bernard JOURDAIN, M.  
Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie  
UZANU, M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE,  
Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme  
Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.

Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.

**Excusés :**

*Madame Lefebvre ayant quitté la séance sans désigner de mandataires est excusée.*

*Conseillers :*

M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 13 novembre 2002**

DELIBERATION D20020361

**Communication**

**Marché de Noël 2002 - conventions de partenariat avec Le  
Chaleuil dau Pays Niortais et le Pôle Régional des Métiers d'Art**

Monsieur Jacques LAMARQUE, Conseiller Municipal Spécial Maire Adj, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Pour la troisième année consécutive, la Ville de Niort organise un marché de Noël en centre ville visant à créer une ambiance traditionnelle et authentique tout en favorisant l'expression des producteurs du terroir, de l'artisanat d'art et les commerçants niortais.

Ce marché se déroulera du 13 au 24 décembre 2002. Le périmètre est défini en concertation avec les partenaires de cette manifestation, comme suit :

- commerces de centre ville
- village de chalets place du Donjon.

Le village est composé d'un espace animation et de 28 chalets qui seront dédiés à un marché du terroir et à un marché d'artisanat d'art.

La Ville, maître d'ouvrage, délègue l'organisation du marché du terroir à l'association du Chaleuil dau Pays Niortais et l'organisation du marché d'artisanat d'art au Pôle Régional des Métiers d'Art. Les compétences dans l'organisation sont définies dans les conventions jointes qui sont soumises à votre approbation.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- adopter le tarif de 259,16 € pour les chalets de 3,30 m de façade et 305 € pour les chalets de 4,40 m de façade correspondant à une participation forfaitaire aux frais de mise en place ;
- émettre des titres de recettes directement auprès des producteurs en ce qui concerne le marché du terroir et auprès du Pôle Régional des Métiers d'Art pour le marché d'artisanat d'art ; d'imputer les recettes correspondantes sur la ligne budgétaire 920.0241.7083 ;
- approuver les conventions à intervenir avec le Chaleuil dau Pays Niortais et le Pôle Régional des Métiers d'Art ;
  - autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer.
  - verser une subvention de 229 € correspondant aux frais techniques engagés par l'association.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort  
**Bernard BELLEC**  
Le Conseiller Municipal Spécial Délégué

**Jacques LAMARQUE**